



Compte-rendu CoTech – Logiciel EVA – 07/03/2023

Personnes présentes : Jean-Christophe Briffaud (PNR Camargue), Marie Coutard (PNR Médoc), Catherine Garin (PN Écrins), Jocelyn Guiho (PNR Gâtinais Français), Margaux Jacob (PN Forêts), Stéphanie Singh (PNR Sainte Baume), Guillaume Amirault (PNM Mayotte), Léa Roumazeilles (FPNRF).

Excusés : Caroline Delelis Goulart (OFB), Emmanuelle Guilmault (PNR Gâtinais Français)

Ordre du jour :

1. Analyse du marché des développements
2. Séminaire EVA
3. Sujets techniques

1. Analyse des développements

Contexte :

Le marché des développements a été lancé en janvier 2023 et la phase de dépôt des candidatures s'est terminée le 24 février 2023. Le marché avait été relancé pour respecter la règle des marchés publics et permettre une meilleure cadence dans la livraison des développements. Il n'y a pas encore eu de négociation.

Description du marché :

Lot 1 : développements identifiés, mono attributaire, période d'un an

Lot 2 : futurs développements, multi-attributaire, reconductible

Le marché est un marché à bon de commande.

Candidatures :

- Cogelis
- Coopérative des tilleuls
- Grow your business

Critères d'analyse :

Prix 40 % :

- 15% montant Temps Jours Hommes (TJM) Développeur
- 5% montant TJM chef de projet
- 20% montant total

→ L'étude du montant se base sur les temps jours hommes dédiés au projet car il peut être difficile pour des prestataires extérieurs d'estimer un montant total pour la prestation mais le montant final dépendra toujours du coût facturé à la journée.

→ La meilleure note est attribuée au moins cher puis au pro rata pour les autres.

Technique 60% :

- 6% Compréhension de nos besoins et niveau de détails
- 6% Offre de cadrage et de suivi des développements
- 2% Analyse des risques
- 15% Compétences techniques
- 12% Compétences en gestion de projet logiciel



- 5% Documentation des développements
- 5% Connaissances de l'environnement Open Source
- 3% Pertinence du volume de moyens humains
- 2% Pertinence du CV
- 3% Expérience sur des projets similaires
- 1% Démarches environnementales et sociales de l'entreprise

Détails des candidatures

Cogelis est une entreprise avec des expériences précédentes assez similaires à EVA mais pas d'expérience en Open Source, ni en collaboration avec d'autres prestataires. Leurs coûts sont globalement moins onéreux que la Coopérative des Tilleuls.

La Coopérative des Tilleuls a une bonne compréhension de nos besoins et de bonnes références d'un point de vue technique, ainsi qu'une bonne expérience dans l'Open Source. Mais elle est plus onéreuse, principalement dû à la possible surestimation du temps passé sur les différents développements et l'implication d'un profil d'architecte logiciel couteux.

Grow your business ne paraît pas avoir compris nos besoins dans ce marché et propose plutôt du design de logiciel, principalement sur le plan de l'interface utilisateur mais pas sur le cœur fonctionnel du logiciel. Ils n'ont pas d'expérience dans des logiciels similaires mais plutôt des sites de marketplace, ils ne paraissent donc pas adaptés à notre besoin.

Analyse du lot 1

| Noms des entreprises | Offres en € HT (TJM dev, TJM chef de projet HT) | Note prix (/ 40) | Note technique (/ 60) | Total /100 | Classement |
|--------------------------|---|------------------|-----------------------|------------|------------|
| Cogelis | 62 100 € (650 €, 720 €) | 36,5 | 47 | 83,5 | 2 |
| Coopérative des tilleuls | 104 550 € (650 €, 800 €) | 27,9 | 56 | 83,9 | 1 |
| Grow your business | 65 475 € (500 €, 800 €) | 38,5 | 30 | 68,5 | 3 |

Notes : Le montant du marché proposé ici n'est pas final mais est une estimation qui sera consolidée à l'édition de chaque bon de commande. Les analyses détaillées sont dans le fichier Excel.

L'analyse du lot 1 donne la coopérative des tilleuls devant Cogelis (très marginalement 0,4 point d'écart).

Analyse du lot 2



| Noms des entreprises | Offres en € HT (TJM dev, TJM chef de projet, TJM archi HT) | Note prix (/ 40) | Note technique (/ 60) | Total /100 | Classement |
|--------------------------|--|------------------|-----------------------|------------|------------|
| Cogelis | 9 000 € (650 €, 720 €, 720€) | 31,3 | 47 | 78,3 | 2 |
| Coopérative des tilleuls | 10 440 € (650 €, 800 €, 1 200€) | 28,4 | 56 | 84,4 | 1 |
| Grow your business | 7 680 € (500 €, 800 €, 800€) | 39,5 | 30 | 69,5 | 3 |

Notes : Le montant du marché proposé ici est une simulation du coup d'un développement, le coût des développements sera consolidé à l'édition de chaque bon de commande. Les analyses détaillées sont dans le fichier Excel.

L'analyse du lot 2 désigne Cogelis et la Coopérative des tilleuls en tête pour ce lot multi-attributaire.

Retours du CoTech :

Le CoTech alerte sur le prix de la Coopérative des Tilleuls qui est bien plus élevé que les autres, notamment sur le lot 1. Il conviendra d'étudier si leur réponse est adaptée à notre besoin en termes de temps passé. S'ils ont commis une erreur d'estimation, il faudra s'assurer qu'ils soient en mesure d'estimer les temps passés sur les développements quand ils auront tous les éléments.

Situation actuelle

SITER n'a pas postulé au marché. Les raisons sont les suivantes :

- Le marché serait non conforme à notre contrat actuel de TMA (Tiers Maintenance Applicative = la correction des anomalies), car ils ne pourraient pas maintenir le code d'autres développeurs qui pourraient engendrer des failles dans le code actuel. Le logiciel EVA étant à ce jour trop imbriqué et non modulaire.
- L'environnement d'EVA n'est donc pas prêt à être en Open Source à proprement parlé

La Fédération a prévu de consulter un avis juridique pour permettre de clarifier le point du contrat de TMA qui actuellement empêche d'ouvrir le marché des développements. Le contrat de TMA mentionne que le prestataire n'est pas tenu d'effectuer la TMA sur les développements non validés par le prestataire mais ne précise rien de plus.

Environnement propice pour un marché

Pour avoir un environnement propice à l'ouverture du marché des développements à d'autres prestataires, les prérequis nécessaires sont :

- Une **mise à jour de la dette technique** : actuellement plusieurs technologies du logiciel sont dépréciées, la mise à jour permettrait de se prémunir contre des failles de sécurité et d'attirer plus de prestataires
- Implémenter des **tests automatiques** du code : ces tests automatiques sont la norme dans les logiciels Open Source et permettent de réduire les potentiels



effets néfastes qu'un nouveau code pourrait avoir sur le code initial. Le nouveau code n'est pas inclus tant qu'il ne passe pas les tests. EVA ne possède pas à ce jour de tests automatiques, la mise en place pourrait faire l'objet d'une première prestation qui serait complétée à chaque développement pour petit à petit progresser sur la couverture en tests automatiques.

- **Élaborer un guide de contribution** pour tous les développeurs. Ceci pourrait être une prestation par SITER pour encadrer les développements et permettre une meilleure coordination entre les différents prestataires.

Les suites du marché

- *Infructueux* : On ne peut pas déclarer le marché infructueux car nous avons eu des offres recevables.
- *Sans suite* : Le marché peut être déclaré sans suite car notre situation a changé depuis le lancement du marché et les propositions ne conviennent plus à notre situation. Déclarer le marché sans suite nous oblige à devoir repasser un marché pour les développements à venir, on ne peut pas faire de développement jusqu'à l'attribution du prochain marché.
- *Attribution* : risque de non prise en charge des nouveaux développements dans la maintenance

Retours du CoTech :

Le CoTech alerte sur la nécessité de justifier si on déclare le marché sans suite. Les justifications peuvent être les suivantes :

- L'analyse de la dette technique n'étant pas disponible au moment du marché nous n'avons pas pu anticiper les besoins liés à cette dette technique
- Le marché actuel a soulevé une interférence avec le contrat du prestataire de TMA actuel qui n'avait pas été anticipé

Le CoTech note qu'il est surprenant de la part de SITER de n'avoir pas postulé au moins au lot 1, car cela nous bloque par la suite. Mais il est aussi noté que l'avertissement de SITER sur l'incapacité à maintenir le logiciel dans l'état si d'autres prestataires participent aux développements est plutôt rassurant sur son investissement pour la bonne continuation du logiciel EVA.

Le CoTech est plutôt d'avis de notifier ce marché sans suite pour les deux lots en justifiant bien pourquoi. Il conviendra ensuite d'attendre le rendu de l'étude sur la dette technique (fin mars, début avril) pour refaire rapidement un marché pour les développements urgents.



2. Séminaire EVA

Ébauche de programme :

20/06/2023 - *Après-midi*

- Comité technique
- Accueil des participants et dîner

21/06/2023 - *Matin*

- Introduction, actualités, tour de table des participants
- Modalité assistance EVA
- Mini formation

21/06/2023 – *Après-midi*

- Sortie terrain
- GT développement ou retour d'expérience
- Buffet des parcs

22/06/2023 – *Matin*

- Ateliers EVA : Open Source, données nationales...

Retours du CoTech :

- Retours d'expérience sur l'exploitation des données dans EVA pour les bilans, rapport d'activité, document de communication, pour voir ce qui est faisable ou non, ce qui doit être édité hors EVA.
 - Formation sur le module analyse pour en découvrir toutes les fonctionnalités
- ➔ N'hésitez pas à m'envoyer vos suggestions pour le programme du séminaire (il y a un cadre pour cela dans le formulaire pour la prochaine date de comité technique) [Lien formulaire](#)

3. Sujets techniques

Export format Word

La librairie des exports a été changée récemment pour être en Open Source. La solution Open Source est légèrement instable et plus restrictive sur les textes (sur les mises en forme principalement). Se pose la question de rester sur cette librairie ou de repasser en librairie payante. Sachant que le coût de la librairie payante est assez faible et que celui de l'installation de la librairie Open Source a été assez onéreux.

Retours du CoTech :

Il faut voir ce qu'en pense les utilisateurs qui utilisent cette librairie de manière poussée.

RGPD

Il avait discuté à un précédent CoTech d'améliorer EVA sur le sujet de la RGPD. Il est possible de supprimer les contacts sans limitation, ce sont les structures qui ont des dépendances et donc ne peuvent être supprimées (mais pas de données personnelles dans les structures). Il est possible dans les champs paramétrables des contacts de rajouter des champs spécialisés pour la RGPD, par exemple un champ date et un



statut d'acceptation d'être dans la base de données pour suivre la RGPD. Exemple ci-dessous. EVA n'étant pas fait pour envoyer des mails en mailing liste, il n'est pas possible d'avoir une fonctionnalité automatique de suppression des données.

Retours du CoTech :

Ceci paraît suffisant pour les besoins d'EVA, EVA étant un logiciel interne avec des accès contrôlés.

Dettes techniques

SITER rendra l'étude de la dette technique fin mars avec des scénarios pour la résorber et des éléments pour progresser sur l'environnement Open Source. Une restitution est proposée au CoTech en avril.

→ Voir le sondage de date : [Lien du sondage](#)

Dates pour les prochains CoTech :

- Cotech début avril pour l'étude de la dette technique
- 20/06 après-midi : Cotech pendant les journées EVA
- 05/10 14h